



**Cours de base pour les coordinateurs de sécurité des entreprises
affiliées à la solution de branche de l'horlogerie et de la microtechnique.**

Objectifs: Acquérir les notions essentielles pour être en mesure d'animer le processus de sécurité au travail dans l'entreprise. Savoir appliquer la solution de branche en la matière.

Public: Ces cours sont destinés à:

- tous les coordinateurs de sécurité qui ne les ont pas encore suivis (obligatoires dans le cadre de la solution de branche),
- tous les coordinateurs qui souhaitent les suivre une deuxième fois (facultatif),
- toutes les personnes concernées par la sécurité ou la santé au travail (facultatif).

Intervenants: Spécialistes OQual reconnus exerçant leur activité dans l'industrie horlogère et microtechnique ; autres spécialistes selon la matière.

Participants: Groupes de 20 personnes environ. Une attestation SST est remise à chaque participant **présent pendant toute la durée** du cours. Pour les spécialistes OQual, ces cours comptent comme unités de formation continue.

Durée: 1/2 jour, de 8h30 à 12h30 (le repas suit immédiatement). Fin : 13h30.

Lieux, dates et langues: Voir sur le bulletin d'inscription.

Coût: CHF 120.- par participant. La finance d'inscription comprend la documentation qui accompagne le cours, la pause-café et le repas de midi (sans les boissons). A régler avant le cours, contre facture.

Réduction: Participation de la Convention patronale de CHF 20.- par collaborateur d'une entreprise conventionnée (affiliée de plein droit à l'une des 6 associations membres de la CP).

Documentation: Chaque participant reçoit un support de cours détaillé, utilisable par la suite en entreprise. Cette documentation n'est remise qu'aux personnes qui participent effectivement aux cours.

Conditions d'admission: Etre responsable ou employé d'une entreprise affiliée à la solution de branche des industries horlogère et microtechnique.
Avoir payé le prix du cours avant la séance.

Inscriptions: Jusqu'au **11 juillet 2016**, au moyen du bulletin ci-joint.
L'entreprise recevra une confirmation, les détails d'organisation et une facture.
La finance d'inscription est due si le participant ne s'est pas dédit par écrit au moins 2 semaines avant le cours.
En cas d'inscriptions trop peu nombreuses ou pour des raisons majeures, des cours peuvent être annulés; les personnes déjà inscrites en seront averties.
En cas de forte participation, le cours peut être scindé en deux groupes. Si la date prévue initialement devait alors être déplacée, les participants concernés seront préalablement contactés par le service SST.

Programme:

Modules 1-2-3-4:

- 08h30 – 08h45 Bienvenue, enregistrement.
08h45 – 09h30 *Module 1.* Cadre légal et normatif. Exigences CFST. Organes d'exécution. Contrôles de la SUVA et des inspectorats.
09h30 – 10h15 *Module 2-3.* La solution de branche, Organisation et service SST de la CP, Le coordinateur de sécurité, formations, l'absentéisme, contrôles et audits.
10h15 – 10h45 Pause rencontre.
10h45 – 11h30 *Module 2-3.* Suite
11h30 – 12h15 *Module 4.* Le manuel de sécurité.
12h15 – 12h30 Questions particulières des participants.
12h30 – 13h30 Repas en commun.

Modules 5-6-7-8:

- 08h30 – 08h45 Bienvenue, enregistrement.
08h45 – 09h30 *Module 5.* Management des risques. Enregistrement et analyse des événements à risque. Traitement des données personnelles.
09h30 – 10h15 *Module 6.* Statistiques d'entreprise
10h15 – 10h45 Pause rencontre.
10h45 – 11h30 *Module 7.* Traitement des risques.
11h30 – 12h15 *Module 8.* Matières et substances dangereuses.
12h15 – 12h30 Questions particulières des participants.
12h30 – 13h30 Repas en commun.

Modules 9-10-11-12:

- 08h30 – 08h45 Bienvenue, enregistrement.
08h45 – 09h30 *Module 9.* Maintenance.
09h30 – 10h15 *Module 10.* Organisation sanitaire.
10h15 – 10h45 Pause rencontre.
10h45 – 11h30 *Module 11.* Lutte contre les éléments: organisation.
11h30 – 12h15 *Module 12.* Lutte contre les éléments: coordination.
12h15 – 12h30 Questions particulières des participants.
12h30 – 13h30 Repas en commun.

Modules 13-14-15-16:

- 08h30 – 08h45 Bienvenue, enregistrement.
08h45 – 10h30 *Modules 13-14.* Accord ADR sur le transport des marchandises dangereuses. Conseillers à la sécurité. ADR/SDR: législation, responsabilités, modalités d'expédition et contrôles.
10h30 – 11h00 Pause rencontre.
11h00 – 11h30 *Module 15.* Les listes de contrôle: utilité, utilisation.
11h30 – 12h15 *Module 16.* La peau: maladies, dépistage, prévention.
12h15 – 12h30 Questions particulières des participants.
12h30 – 13h30 Repas en commun.